

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 1132 du 8 octobre 197 promulguant à la Cote française des Somalis et dépendances :

n° 1132

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 octobre 1947

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1947

Date du numéro
31 octobre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 1S septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est promulguée à la Cote française des NSomalis et dépendances le décret n° 47-1615 du 25 août 1947 portant modification au décret du 16 février 1925 réglant le service de la gendarmerie détachée aux colonies (7. 0. KR. F, du 28 août 1047, page 8543). Art. 2. — Le present arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

pour le gouverneur en missionl'inspecteur des affaire administrativeliurette